

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE MOTION DU BUREAU

N°B-202402-01

Du 7 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept du mois février, à neuf heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au local techniques de Joyeuse sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs THIBON Jean François, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, BOISSIN Eric, GALLET Françoise, GOUBE Julien, COULANGE François, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, CHABANE Francis, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Ont participé : BERRES Thierry, LAPORTE Jean Pierre, BALAZUC Christian, SALEL Matthieu, CHASTAGNIER Geneviève, MAZILLE Didier.

Excusé : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Pouvoir : 0

Date de la convocation 5 février 2024

A été élu secrétaire : Monsieur Philippe GONTIER

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DES CEVENNES ARDECHOISES

Par cette motion, nous, représentants des 19 communes du Pays Beaume Drobie, tenons à exprimer notre soutien au site de Joyeuse du centre hospitalier des Cévennes ardéchoises. En effet, nous ne pouvons pas imaginer la fermeture potentielle des 33 lits du service de médecine et de soins médicaux et de réadaptation. Nous ne pouvons nier l'importance pour les familles et les patients de bénéficier d'une offre d'accueil et de soins de qualité et de proximité.

Considérant que le départ d'un médecin gériatre (praticien hospitalier titulaire et tuteur) de l'hôpital Jos Jullien à Joyeuse provoquera l'arrêt de la formation et de l'emploi des 3 médecins internes (PADHUE) et la fermeture par conséquent du service de médecine et de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) et leurs 30 emplois.

Considérant que l'hôpital Jos Jullien apporte un service indispensable à la population de notre territoire, Considérant que le Centre hospitalier des Cévennes d'Ardèche et le site de l'hôpital Jos Jullien est l'un des principaux employeurs de notre territoire,

Nous, membres de l'exécutif de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie et Maires des 19 communes :

Apportons à l'ensemble des personnels de l'hôpital Jos Jullien, aux familles et aux patients notre plein soutien en ces moments d'incertitudes.

Appelons le Ministère de la Santé, l'ARS, le Groupement hospitalier de territoire à conjuguer leurs efforts pour maintenir ce service en bon état de fonctionnement avec les moyens humains et financiers correspondants.

Demandons à l'hôpital pivot, le centre hospitalier d'Ardèche Méridionale à Aubenas, de faire vivre dans la durée la filière gériatrique de notre territoire au service des habitants les plus âgés.

Fait et délibéré à Joyeuse, le jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Christophe DEFFREIX
Président

Philippe GONTIER
Secrétaire de séance

